

L'OEUVRE D'ORIENT
20 rue du Regard

75006 - PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015



3 A CONSEIL

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

34, rue de Liège - 75008 Paris - Tél. : 01 42 12 84 54 - Fax : 01 42 12 84 50 - E.mail : info@3a-conseil.fr
S.A.S. au capital de 56 000 Euros - RCS Paris B 383 335 007

L'OEUVRE D'ORIENT
Association d'Assistance et de Bienfaisance Loi 1901
20 rue du Regard

75006 - PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1ER JANVIER 2015 AU 31 DECEMBRE 2015

ooo 0 ooo

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,
Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- **le contrôle des comptes annuels de l'Association l'OEUVRE D'ORIENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,**
- **la justification de nos appréciations,**
- **les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi,**

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relative à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans les notes de l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont été correctement appliquées.

D'autre part, le règlement CRC 99-01 prévoit une mention dans l'annexe du montant des legs et donations acceptés mais non encore réalisés. A ce titre, la mention faite en annexe dans la section « engagements hors bilan », précise que ces fonds sont désormais perçus par le Fonds de l'œuvre d'Orient.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 22 juin 2016

SAS 3 A CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Marc de SALINELLES
Président

BILAN - ACTIF

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

ACTIF	<i>Exercice du</i>	01/01/15 au 31/12/15 Valeur nette	01/01/14 au 31/12/14 Valeur nette	Variation N / N-1	
				en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires		1 180,50	234 913,06	-233 732,56	-99,50
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles		1 514,02		1 514,02	
Avances et acomptes					
Immobilisations Corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériels					
Autres immobilisations corporelles		123 113,80	56 188,40	66 925,40	119,11
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes			3 468,40	-3 468,40	-100,00
Immobilisations Financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité portefeuille					
Autres titres immobilisés		123 223,30	123 223,30		
Prêts		421 400,00	74 400,00	347 000,00	466,40
Autres immobilisations financières		76,00	76,00		
TOTAL (I)		670 507,62	492 269,16	178 238,46	36,21
Comptes de liaison					
TOTAL (II)					
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres approvisionnements					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes		3 099,98	1 843,81	1 256,17	68,13
Créances (3)					
Autres		57 991,62	26 499,29	31 492,33	118,84
Valeurs mobilières de placement		9 837 795,65	11 866 073,33	-2 028 277,68	-17,09
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		5 556 998,49	3 195 408,14	2 361 590,35	73,91
Charges constatées d'avance (3)		36 206,57	22 958,04	13 248,53	57,71
TOTAL (III)		15 492 092,31	15 112 782,61	379 309,70	2,51
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		16 162 599,93	15 605 051,77	557 548,16	3,57

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

BILAN - PASSIF

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

PASSIF**FONDS ASSOCIATIFS****Fonds propres**

Fonds associatifs sans droit de reprise

21 961,16

21 961,16

Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise

Réserves indisponibles

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

9 143 173,16

9 143 173,16

Report à nouveau

-585 973,79

-827 982,09

242 008,30

29,23

Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)

1 552 003,16

242 008,30

1 309 994,86

541,30

Autres fonds associatifs

Fonds associatifs avec droit de reprise

Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise

Subventions d'investissement sur biens non renouvelable

Provisions réglementées

Droits des propriétaires (Commodat)

TOTAL (I)

10 131 163,69

8 579 160,53

1 552 003,16

18,09

Comptes de liaison**TOTAL (II)****Provisions pour risques et charges**

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL (III)**Fonds dédiés**

Sur subventions de fonctionnement

13 000,00

13 000,00

Sur autres ressources

4 824 418,21

5 368 108,47

-543 690,26

-10,13

TOTAL (IV)

4 837 418,21

5 368 108,47

-530 690,26

-9,89

DETTES (1)**Dettes financières**

Emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

4 197,51

4 306,80

-109,29

-2,54

Emprunts et dettes financières divers (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours**Dettes d'exploitation**

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

418 731,03

258 180,34

160 550,69

62,19

Dettes fiscales et sociales

216 383,17

130 950,39

85 432,78

65,24

Redevables créditeurs

Dettes diverses

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

554 706,32

1 264 345,24

-709 638,92

-56,13

Autres dettes

Instruments de trésorerie**Produits constatés d'avance****TOTAL (V)**

1 194 018,03

1 657 782,77

-463 764,74

-27,98

Ecart de conversion passif**(VI)****TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)**

16 162 599,93

15 605 051,77

557 548,16

3,57

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

1 194 018,03

COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

	Du 01/01/15 au 31/12/15	Du 01/01/14 au 31/12/14	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	484,00	631,08	-147,08	-23,31
Production vendue (biens et services)				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	617 000,00	150 000,00	467 000,00	311,33
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		678,47	-678,47	-100,00
Cotisations				
Autres produits (hors cotisations)	17 367 904,28	15 098 162,11	2 269 742,1	15,03
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	17 985 388,28	15 249 471,66	2 735 916,6	17,94
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achat de marchandises	110,00	2 673,97	-2 563,97	-95,89
Variation de stock de marchandises				
Achat de matières premières et fournitures				
Variation de stock de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stock d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	1 617 533,60	1 293 908,50	323 625,10	25,01
Impôts, taxes et versements assimilés	43 885,98	41 480,72	2 405,26	5,80
Salaires et traitements	585 038,20	427 920,85	157 117,35	36,72
Charges sociales	268 175,62	200 028,84	68 146,78	34,07
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	46 824,37	35 354,86	11 469,51	32,44
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges	14 304 236,41	10 696 859,76	3 607 376,6	33,72
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	16 865 804,18	12 698 227,50	4 167 576,6	32,82
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	1 119 584,10	2 551 244,16	-1 431 660,	-56,12
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)				
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	105 583,06	105 543,12	39,94	0,04
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	16 351,32	8 379,96	7 971,36	95,12
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	184 494,68	257 150,32	-72 655,64	-28,25
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	306 429,06	371 073,40	-64 644,34	-17,42
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	82 386,72	16 351,32	66 035,40	403,85
Intérêts et charges assimilées	17 133,71	21 057,35	-3 923,64	-18,63
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	42 780,27	42 079,64	700,63	1,67
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	142 300,70	79 488,31	62 812,39	79,02
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	164 128,36	291 585,09	-127 456,7	-43,71
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	723,00	20 000,00	-19 277,00	-96,39
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	723,00	20 000,00	-19 277,00	-96,39

COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

	Du 01/01/15 au 31/12/15	Du 01/01/14 au 31/12/14	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion		275,06	-275,06	-100,00
Sur opérations en capital	-14 947,97	1 328,57	13 619,40	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	226 913,59		226 913,59	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	241 861,56	1 603,63	240 257,93	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-241 138,56	18 396,37	-259 534,9	
Impôts sur les bénéfices	21 261,00		21 261,00	
SOLDE INTERMÉDIAIRE	1 021 312,90	2 861 225,62	-1 839 912,	-64,31
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	5 368 108,47	2 748 891,15	2 619 217,3	95,28
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	4 837 418,21	5 368 108,47	-530 690,2	-9,89
TOTAL DES PRODUITS	23 660 648,81	18 389 436,21	5 271 212,6	28,66
TOTAL DES CHARGES	22 108 645,65	18 147 427,91	3 961 217,7	21,83
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	1 552 003,16	242 008,30	1 309 994,8	541,30
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL PRODUITS				
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES				
TOTAL	1 552 003,16	242 008,30	1 309 994,8	541,30
* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	-241 138,56	18 396,37		

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

PREAMBULE - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 31 décembre 2015 a une durée de 12 mois, l'exercice précédent avait également une durée de 12 mois.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, sont présentés sous forme de liste avec la comparaison de l'exercice précédent.

Le total du bilan avant affectation du résultat est de 16 162 599,93 euros.

Le résultat net comptable est bénéficiaire de 1 552 003,16 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16 juin 2016 par les dirigeants.

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

- L'association a bénéficié de subventions d'organismes publics pour la somme de 617.000 euros,
- Le logiciel de gestion des aides SAGESS a été mis au rebut au cours de l'exercice. Un amortissement exceptionnel a été comptabilisé pour la somme de 226 913,59 euros.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été établis dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général 1999, règlement CRC 99-01 et règlement CRC 99-03, et des règlements CRC 2002-10, 2004-06, 2005-09, 2008-12 et 2015-06 qui sont venus les compléter et/ou les rectifier.

Pour l'application de ces règlements l'association a choisi la méthode prospective.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement), et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Site internet :

Le site internet de l'association est un site « actif » car il participe aux systèmes d'information de l'association et permet les paiements en ligne des donateurs.

Les dépenses de développement du site internet de l'association ont été comptabilisées à l'actif et sont amortis sur une durée de cinq années.

La méthode de comptabilisation à l'actif pour les sites actifs est la méthode préférentielle, avis du CNC 2003-11.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement), et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Il n'a pas été possible de décomposer les biens figurant à l'actif. La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée d'usage.

Immobilisations financières – Participations et autres titres immobilisés :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement – Titres divers en portefeuille :

Ces titres sont valorisés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

A la suite d'une confusion bancaire, 2 074 titres ACCIMO PIERRE, payés par l'association, ont été inscrits dans le portefeuille titres du FONDS DE SOUTIEN DE L'ŒUVRE D'ORIENT. La modification a été opérée par la banque en juin 2016. Afin de respecter l'image fidèle du patrimoine de l'association, ces titres ont été inscrits à l'actif de l'association pour la somme de 500 038 euros au 31 décembre 2015.

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015
Fonds dédiés :

Les dons attribués sont affectés en totalité au projet individuel concerné et sont versés à 100% à ces projets.

Les dons thématiques ne concernent pas de projet individuel. Ils concernent un pays dans son ensemble. Ils font l'objet d'une retenue à la source de 15% qui est enregistrée dans les dons généraux. Les 85% restant sont versés à des projets dans les pays concernés.

Les subventions concernent des projets individuels.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Valeurs brutes en début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes en fin d'exercice	Durée d'amort.
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions brevets, droits similaires					
Logiciels informatiques	52 715,31	1 902,04	36 109,15	18 508,20	1 et 2 ans
Logiciel SAGESS	273 068,08	17 640,00	290 708,08		10 ans
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Fichiers donateurs	11 960,00			11 960,00	1 an
Site Internet	26 438,80	6 405,60		32 844,40	1 an
TOTAL	364 182,19	25 947,64	326 817,23	63 312,60	

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Valeurs brutes en début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes en fin d'exercice	Durée d'amort.
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Installations et agencements					
Installations techniques, matériels					
Autres immobilisations corporelles					
Installations générales	31 926,50	50 834,76		82 761,26	10, 5 et 3 ans
Matériels de transport					
Mat. Bureau, informatique, mobilier	245 106,72	23 142,42	82 270,53	185 978,61	10, 5 et 3 ans
Immobilisations corporelles en-cours	3 468,40		3 468,40		
TOTAL	280 501,62	73 977,18	85 738,93	268 739,87	

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015
IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes en fin d'exercice	Provision
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés					
College stanislas	304,90			304,90	NEANT
Cité du souvenir	2 545,18			2 545,18	NEANT
Foyer pour tous	120 373,22			120 373,22	NEANT
Prêts					
Au personnel	24 400,00		3 000,00	21 400,00	NEANT
A pluralisme et culture	50 000,00			50 000,00	NEANT
Aux chaldéens		350 000,00		350 000,00	NEANT
Autres immobilisations financières					
Dépôts et cautionnements	76,00			76,00	NEANT
TOTAL	197 699,30	350 000,00	3 000,00	544 699,30	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Désignation	Amortis en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortis en fin d'exercice
Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions brevets, droits similaires				
Logiciels informatiques	49 783,80	3 653,05	36 109,15	17 327,70
Logiciel SAGESS	41 086,53	249 621,55	290 708,08	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Fichiers donateurs	11 960,00			11 960,00
Site Internet	26 438,80	4 891,58		31 330,38
Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales	12 329,96	3 394,72		15 724,68
Matériels de transport				
Matériels de bureau et informatique, mobilier	208 514,86	12 177,06	82 270,53	138 421,39
Immobilisations corporelles en-cours				
TOTAL	350 113,95	273 737,96	409 087,76	214 764,15

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015
ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature de la provision	Valeurs au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeurs en fin d'exercice
Valeurs mobilières de placement				
Bnp valeurs soc.immobilières		44 656,00		44 656,00
Bnp titres mandat 813 58	11 310,99	35 323,78	11 310,99	35 323,78
Bnp titres provenance donations		821,99		821,99
Bnp titres 332 58	1 604,80		1 604,80	
Nsm	3 435,53	1 584,95	3 435,53	1 584,95
TOTAL	16 351,32	82 386,72	16 351,32	82 386,72

ACTIF - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	421 400,00	2 400,00	419 000,00
	Autres immobilisations financières	76,00		76,00
Actif circulant	Usagers			
	Usagers douteux			
	Personnel			
	Organismes sociaux	868,70	868,70	
	Impôts et taxes			
	Groupes et associés			
	Débiteurs divers	60 070,62	60 070,62	
	Charges constatées d'avance	36 206,57	36 206,57	
TOTAL		518 621,89	99 545,89	419 076,00
Renvois	Prêts accordés en cours d'exercice	350 000,00		
	Prêts remboursés en cours d'exercice	3 000,00		

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS ET VARIATION

Libellés	Solde en début d'exercice	Augment.	Diminutions	Solde en fin d'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Ecart de réévaluation avec droit de reprise				
Fonds associatifs sans droit de reprise	21 961,16			21 961,16
Fondations à l'œuvre				
Fondations œuvres ecclésiastiques				
Ecart de réévaluation sans droit de reprise				
Réserves				
Générale	3 161 760,00			3 161 760,00
Publications	239 682,09			239 682,09
Projets associatifs	5 741 731,07			5 741 731,07
Report à nouveau	-827 982,09	242 008,30		-585 973,79
Résultat net comptable	242 008,30	1 552 003,16	242 008,30	1 552 003,16
Provisions réglementées				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAL	8 579 160,53	1 794 011,46	242 008,30	10 131 163,69

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES ET VARIATION

Ressources dédiées	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources dédiées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Fondations œuvres ecclésiastiques		21 960,00	21 960,00	
Fondations à l'œuvre		63 800,00	63 800,00	
Dons attribués	737 605,35	1 467 001,00	2 123 577,17	1 394 181,52
Dons thématiques	3 336 173,03	3 178 040,56	2 347 376,63	2 505 509,10
Œuvres ecclésiastiques	1 198 586,09	1 422 350,00	1 052 135,50	828 371,59
Legs et donations				
Engagements œuvres ecclésiastiques	95 744,00	95 744,00	96 356,00	96 356,00
TOTAL	5 368 108,47	6 248 895,56	5 705 205,30	4 824 418,21

VARIATION DES FONDS DEDIES
543 690,26

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT
**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015**
TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS ET VARIATION

Subventions	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles subventions dédiées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Subventions		604 000,00	617 000,00	13 000,00
TOTAL		604 000,00	617 000,00	13 000,00
VARIATION DES SUBVENTIONS				-13 000,00

PASSIF - ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes				
A un an maximum à l'origine	4 197,51			
A plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	418 731,03	418 731,03		
Personnel et comptes rattachés	63 020,04	63 020,04		
Organismes sociaux	117 651,87	117 651,87		
Etat et collectivités publiques	35 558,98	35 558,98		
Dettes sur immobilisations				
Groupe et associés				
Autres dettes	554 706,32	554 706,32		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 193 865,75	1 189 668,24		
Renvois				
Emprunts souscrits				
Emprunts remboursés				

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015****IMPOTS SUR LES PRODUITS FINANCIERS**

Nature	Taux de l'impôt	Assiette de l'impôt	Impôt à payer
Obligations françaises	10,00%	13 202	1 320
Dividendes	15,00%	22 592	3 389
Titres de société immobilières, obligations étrangères et intérêts	24,00%	68 965	16 552
TOTAL		104 759	21 261

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nom	Exercice	Exercice précédent
Cabinet 3 A CONSEILS - 34 rue de Liège - 75008 PARIS		
Certification des comptes annuels	25 200	24 000
TOTAL	25 200	24 000

ENGAGEMENTS HORS BILAN**Indemnité de départ à la retraite :**

L'association n'a pas calculé les indemnités de fin de carrière éventuellement dues.

Legs et Donations :

1°) Les legs et successions sont gérés et encaissés par le FONDS DE L'ŒUVRE D'ORIENT. Le montant total des legs et successions de l'année 2015 s'élève à la somme de 544 907,17 euros.

Les sommes encaissées directement par l'Association ŒUVRE D'ORIENT sont inscrites dans un compte ouvert au nom du FONDS DE L'ŒUVRE D'ORIENT au passif du bilan. Le solde de ce compte au 31 décembre 2015 s'élevait à la somme de 284 661,91 euros.

2°) Les donations d'assurance vie en-cours de réalisation au 31 décembre 2015 s'élèvent à la somme de 212 422 euros.

EFFECTIFS – REMUNERATIONS – BENEVOLAT**Effectif salarié :**

➤ Ingénieurs et cadres	6
➤ Agents de maîtrise	
➤ Employés et techniciens	8
➤ Ouvriers	

Rémunérations allouées aux membres :

➤ Organes d'administration	NEANT
➤ Organes de direction	60 450
➤ Organes de surveillance	NEANT

Bénévolat :

L'association bénéficie des services de plusieurs bénévoles dont le temps consacré à l'association peut être estimé à quatre personnes à temps plein, pour un coût annuel évalué à 81 848 euros.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**Emplois :**

EMPLOIS	Renvois de l'annexe	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (2)
1 - MISSIONS SOCIALES	2.1.1		14 303 673
<i>1.1 - Réalisées en France</i>			
- Actions réalisées directement			
- Versements à d'autres organismes agissant en France			
<i>1.2 - Réalisées à l'étranger</i>			
- Actions réalisées directement			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes		14 303 673	14 303 673
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			1 016 105
<i>2.1 - Frais d'appel à la générosité public</i>	2.1.2	440 248	440 248
<i>2.2 - Frais de recherche des autres fonds privés</i>		575 857	575 857
<i>2.3 - Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2.1.3	1 869 063	1 869 063
			17 188 841
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRIT AU COMPTE DE RESULTAT		17 188 841	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	2.1.4	82 387	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		4 837 418	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		1 552 003	
V - TOTAL GENERAL		23 660 649	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			17 188 841

Missions sociales			
Frais de recherche de fonds			
Frais de fonctionnement et autres charges			
Total			

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Ressources :

RESSOURCES	Renvois de l'annexe	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice			7 823 551
1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC			17 659 189
<i>1.1 - Dons et legs collectés</i>	2.2.1		
- Dons manuels non affectés		11 005 796	11 005 796
- Dons manuels affectés		5 513 105	5 513 105
- Legs et autres libéralités non affectés	2.2.2	790 438	790 438
- Legs et autres libéralités affectés			
<i>1.2 - Autres produits liés à l'appel à la générosité public</i>	2.2.3	349 850	349 850
2 - AUTRES FONDS PRIVES			
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		617 000	
4 - AUTRES PRODUITS	2.2.4		
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRIT AU COMPTE DE RESULTAT		18 276 189	
II - REPRISES DES PROVISIONS	2.2.5	16 351	
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		5 368 108	
IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (voir tableau des fonds dédiés)			530 690
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			
VI - TOTAL GENERAL		23 660 648	18 189 879
VI - Total des emplois financés par des ressources collectées auprès du public			-17 188 841
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE			8 824 589

Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Total			

COMMENTAIRES DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

1 - CADRE LEGAL DE REFERENCE

L'ordonnance du 28 juillet 2005 prévoit que, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, il soit établi un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER), accompagné des informations relatives à son élaboration.

Le CRC 2008-12 du 7 mai 2008 a décidé de modifier le règlement 99-01 (relatif aux modalités d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations et fondations préalablement modifié par le règlement CRC 2004-12). Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est désormais inclus dans l'annexe comptable et est établi selon les règles fixées par ledit règlement.

Le règlement CRC 2008-12 s'applique aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUES POUR L'ETABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

La ventilation entre les différentes rubriques des emplois du Compte d'emploi des Ressources a été faite sur la base suivante :

2.1 Règles et méthodes relatives aux postes d'emploi

2.1.1 Missions sociales : Missions et Communautés Religieuses

La réalisation des missions sociales de l'Association correspond à ses moyens d'action statutaires découlant de son objet (articles 2 et 3 des statuts de l'Association) :

- « Article 2 : BUT – DUREE

L'association a pour but de soutenir et promouvoir toutes les œuvres catholiques de rites orientaux dont l'action soit en Orient (Europe et Afrique Orientale, Asie), soit en France en lien avec l'Orient, telles que dispensaires, hôpitaux, crèches, orphelinats, etc... ainsi que les écoles et établissements poursuivant des buts de formation. Leur action éducative ou caritative s'exerce auprès des populations orientales de toute nationalité, notamment dans les régions d'amitié séculaire avec la France fondatrice de l'œuvre.

- Article 3 – MOYENS D'ACTION

Les moyens d'action de l'Association consistent notamment en conférences, publications, fêtes de bienfaisance ou à but d'éducation populaire, etc...

Elle verse des subventions et des secours aux organismes et aux personnes poursuivant une activité conforme à son objet défini à l'article précédent. »

Les aides ordinaires versées et les aides ponctuelles sont fixées par le Bureau de l'association aux vues de projets présentés et acceptés.

Projets

Les projets soutenus par l'Association lui sont présentés par les Communautés Religieuses des pays définis à l'Article 2 des statuts de l'Association.

Information et sensibilisation

Les actions d'information et de sensibilisation en lien avec l'objet de l'Association et les projets auxquels elle vient en aide sont constituées par la publication d'un «Bulletin de l'ŒUVRE D'ORIENT », de « La lettre d'information de l'ŒUVRE D'ORIENT », par des publications et productions sur les pays et les projets soutenus par l'Association, et par des mailings ponctuels ayant pour but de sensibiliser le public sur les actions menées par l'Association.

2.1.2 Coût directs d'appel à la générosité du public

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais engagés pour les actions de promotion et d'appel à la générosité, sous forme de mailings, et aux frais de gestion du traitement des dons :

- Conception des campagnes ;
- Rédaction et conception des mailings ou autres documents d'appel ;
- Frais d'envoi ;
- Frais de tenue et de mise à jour des fichiers de donateurs ;
- Campagnes de publicité institutionnelle ou spécifique ;
- Traitement des dons etc...

2.1.3 Frais de fonctionnement

Cette rubrique des emplois est constituée par les frais administratifs généraux en personnel, locaux, achats, déplacements, dépenses de fonctionnement, impôts et taxes, etc...

2.1.4 Dotations aux provisions

Cette rubrique correspond aux dotations aux provisions financières.

2.2 Règles et méthodes relatives aux postes de ressources

Les ressources nécessaires à la réalisation des missions sociales de l'Association correspondent aux ressources définies aux statuts (article 4 des statuts de l'Association) :

- « Article 4 : RESSOURCES

Les ressources de l'association se composent :

- 1 – de cotisations versées par ses Membres ; elles sont déterminées, pour chaque catégorie de Membres, par le Conseil d'administration et qui juge des dispenses qu'il peut décider d'accorder en raison de leur participation active au fonctionnement de l'Association ;
- 2 – des dons et legs ;
- 3 – des subventions publiques ou privées ;
- 4 – du profit des quêtes, offrandes et de toutes autres ressources qui ne sont pas interdites par la loi. »

2.2.1 Dons

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

2.2.2 Autres produits liés à la générosité publique

Cette rubrique correspond essentiellement aux produits financiers.

2.2.3 Reprise de provision

Cette rubrique correspond aux reprises de provisions financières.